



Information sur la statistique et la gestion de la qualité de la Fédération suisse des sages-femmes

Chère Madame, cher Monsieur,

Vous êtes enceinte ou vous venez d'avoir un enfant. La Fédération suisse des sages-femmes (FSSF) se réjouit que vous fassiez appel à des prestations de sages-femmes en cette période importante.

Par cette lettre, nous souhaitons vous informer que les prestations fournies par les sages-femmes nécessitent également des mesures d'assurance qualité¹. C'est la raison pour laquelle les prestations des sages-femmes sont systématiquement enregistrées et évaluées, et font l'objet d'une statistique.

But de la statistique de la Fédération suisse des sages-femmes

La statistique de la FSSF est importante pour une présentation publique du travail des sages-femmes et pour le respect des exigences fixées dans la convention et approuvées par le Conseil fédéral (surveillance des prestations ambulatoires des sages-femmes et assurance qualité). Vous souhaitez jeter un coup d'œil à la statistique de la FSSF? Lien vers le site web: <https://www.hebamme.ch/qualite/recueils-des-donnees-statistiques-sfi/>

Votre contribution

La FSSF et la *Zürcher Hochschule für Angewandte Wissenschaften* (ZHAW) sollicitent votre accord pour que la sage-femme qui vous suit puisse saisir électroniquement les prestations dont vous bénéficiez. Les données personnelles et les données relatives à votre santé et à celle de votre bébé obtenues dans le cadre de la saisie électronique et/ou de la facturation et nécessaires pour la statistique et l'assurance qualité de la FSSF seront incluses dans les analyses.

Protection des données et confidentialité

Les données qui sont collectées et nous sont transmises sont traitées conformément aux dispositions de la loi fédérale suisse sur la protection des données (LPD) et de la loi sur l'information et la protection des données du canton de Zurich (IDG), dans la mesure de l'applicabilité des dispositions correspondantes. Pour la FSSF, au sens des dispositions de la loi sur la protection des données, la responsabilité du traitement des données revient à la ZHAW. Les données sont traitées à des fins de statistique et d'assurance qualité de la FSSF comme mentionné ci-dessus et sur la base de votre consentement librement donné. Afin que les données de divers fournisseurs de logiciels (programmes de facturation pour les sages-femmes) puissent être rassemblées et que des valeurs caractéristiques importantes puissent être calculées, elles ne contiennent que peu d'informations personnelles telles que le numéro AVS converti, votre année de naissance et votre lieu de résidence. Ces données sont transmises de manière sécurisée à la section de recherche de l'Institut des sages-femmes de la ZHAW et reliées entre elles. Après la fusion des données, celles-ci sont cryptées et les données brutes sont effacées deux ans après les analyses. Par «crypté», on entend que les numéros AVS préalablement convertis sont remplacés par des chiffres aléatoires. En outre, le canton de résidence est conservé à la place du lieu de domicile et votre âge est attribué à une catégorie. Sans clé, il n'est pas possible de tirer des conclusions sur votre personne à partir des données cryptées. La clé, avec l'attribution de chiffres aléatoires à vos données ou aux numéros AVS convertis, est conservée séparément. Les données sont conservées sous clé à la ZHAW et stockées électroniquement à l'abri de tiers non autorisés.

La publication des résultats de l'étude se fait uniquement sous forme anonymisée, ce qui signifie qu'aucune personne n'est reconnaissable et qu'il n'est pas possible de tirer des conclusions sur les personnes. Il peut arriver en outre que les données anonymisées soient utilisées ultérieurement pour une analyse secondaire ou à des fins d'enseignement.

Aspects éthiques

La commission zurichoise d'éthique a confirmé que la statistique de la FSSF n'entre pas dans le champ d'application de la loi relative à la recherche sur l'être humain et qu'aucune autorisation supplémentaire n'est donc nécessaire pour collecter ces données.

¹ Dans le cadre de l'actuelle Convention relative à la structure tarifaire pour les tarifs à la prestation concernant les prestations ambulatoires des sages-femmes conclue entre la Fédération suisse des sages-femmes (FSSF), les associations d'assureurs santésuisse et curafutura et l'Association suisse des maisons de naissance (IGGH-CH®), la FSSF, en sa qualité de partenaire tarifaire, est tenue, avec les associations d'assureurs, de surveiller les prestations des sages-femmes régies par la convention. Tous les partenaires conventionnels se sont également engagés à pratiquer une assurance qualité moderne, efficace et mesurable au sens de l'art. 77 OAMal et de l'art. 58 LAMal. Par votre consentement, vous aidez la FSSF à remplir ces exigences officielles.



Avantages

La participation à la collecte de données statistiques n'est liée pour vous à aucun avantage, ni inconvénient ou travail particulier. Cependant, vous apportez ainsi une contribution importante à l'assurance qualité des soins dispensés par les sages-femmes.

Droits

La mise à disposition de vos données est facultative. Si vous n'acceptez pas que vos données soient utilisées dans la statistique et la gestion de la qualité de la FSSF, votre sage-femme n'établira pas directement un décompte électronique avec votre assurance, mais vous enverra la facture des prestations reçues. Dans ce cas, vous devrez payer la facture et l'envoyer vous-même à la caisse-maladie pour le remboursement. De cette manière, seules les données nécessaires à la facturation seront saisies.

Financement de la statistique de la Fédération suisse des sages-femmes

La statistique de la Fédération suisse des sages-femmes est financée par la Fédération elle-même.

Personne de contact

Le secrétariat de la FSSF se tient à votre disposition et répondra volontiers à toutes vos questions.

Adresse électronique: schweizerischer-hebammenverband@hebamme-hin.ch

.....

Déclaration de consentement

Nom, prénom:

Par votre signature, vous donnez votre accord pour que la sage-femme qui vous suit établisse un décompte électronique et pour que des données personnelles et des données relatives à votre santé et à celle de votre enfant soient ainsi utilisées pour la statistique de la Fédération suisse des sages-femmes.

- J'accepte que mes données soient utilisées pour la statistique et la gestion de la qualité de la Fédération suisse des sages-femmes et qu'elles soient transmises à cet effet à l'Institut pour sages-femmes de la *Zürcher Hochschule für Angewandte Wissenschaften* (ZHAW).
- Je confirme que j'ai lu et compris les informations sur la statistique et la gestion de la qualité de la Fédération suisse des sages-femmes. J'ai eu la possibilité de poser des questions, auxquelles il a été répondu à mon entière satisfaction.
- Je sais que la participation à cette enquête est facultative.
- J'ai compris que les données seront cryptées et que la clé sera conservée en toute sécurité. Les données ne seront publiées que sous forme anonymisée.
- J'ai été informé-e que mes données personnelles et de santé seront analysées sous forme cryptée et traitées à tout moment de manière confidentielle.
- Je sais que mes données peuvent être transmises sous forme anonymisée à des fins de recherche et d'enseignement.

Lieu et date:

Signature: